

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date : 03/01/2022	Objet : Renforcement de la fermeture physique de la RD66 à Peyzac-le-Moustier

## **Peyzac le Moustier : renforcement de la fermeture de la route départementale 66**

Le 28 novembre 2019 des blocs rocheux se sont décrochés de la falaise privée qui surplombe la route départementale 66 à Peyzac-le-Moustier et ont terminé leur trajectoire sur la chaussée, ainsi que sur le parking du site de la Roque-Saint-Christophe, heureusement sans dommage pour les biens et les personnes.

Suite à cet événement, une première purge des blocs instables a été réalisée en février 2020.

Une étude a également été demandée à un bureau d'études spécialisé, afin de déterminer le risque résiduel suite à ces purges. Malheureusement les relevés effectués sur le terrain ont identifié plusieurs autres instabilités avec un aléa d'éroulement très élevé. Une des masses fait ainsi plus de 220m<sup>3</sup>.

Dès la connaissance du risque, une interdiction de circuler a été mise en œuvre sur cette section de route. Cependant, le non-respect par certains usagers de cette mesure conduit le Conseil départemental de la Dordogne à mettre en place une fermeture physique plus forte de la route départementale 66 à partir du 10 janvier 2022.

Les propriétaires des lieux sont actuellement dans l'attente d'une étude permettant de définir les travaux qu'ils auront à mener pour sécuriser le site. Dès leur réalisation, l'interdiction de circulation pourra être levée.